

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL DU SUD

SAINT AMAND

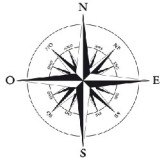
SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

PLUI ARRÊTÉ LE 05.12.19 PLUI APOUVÉ LE 25.03.21

Dossier réalisé avec
le bureau d'études :



Échelle : 1/5000^{ème}



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
1060, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
62810 AVESNES-LE-COMTE

03. 21. 220. 200
PLUI@CAMPAGNESARTOIS.FR
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR
f t y i

Légende

- Limites communales
- INT1 : Servitude relative à la protection des cimetières
- INT1 : Périmètre de protection des cimetières
- AC1 : Monument Historique
- AC1 : Monument Historique : périmètre de protection
- EL7 : Aligement des voies publiques
- AS1 : Périmètre de protection des eaux
- Protection éloignée

Attention : la totalité des données concernant la servitude "EL7 :
Alignement des voies publiques" n'étant pas entièrement numérisée, il
est important de se renseigner sur les périmètres du plan d'alignement

